

TEXTES ANTIQUES

Épreuve commune : Oral

Elisabeth BUCHET, Pierre DESCOTES, Dimitri MÉZIÈRE, Marine MIQUEL

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions (le temps s'organise en général avec 5 minutes de traduction, 5 minutes de reprise, 15 minutes d'exposé et 5 minutes de questions. Cette répartition du temps est indicative et peut être légèrement adaptée par le jury en fonction du déroulé de l'épreuve, sans que cela préjuge du résultat du candidat ou de la candidate.).

Type de sujets donnés : un court extrait (env. 60-70 mots ou une dizaine de vers) à traduire, dans un texte n'appartenant pas au corpus mais correspondant à la thématique ; un extrait d'une des œuvres figurant au corpus, fourni dans la version bilingue de la CUF ou classiques en poche (selon les indications fournies dans le programme), à commenter.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre deux bulletins.

Liste des ouvrages généraux autorisés : un dictionnaire de mythologie, un atlas, le dictionnaire *Gaffiot*.

Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, et si nécessaire une brève mise en contexte du passage.

43 candidates et candidats ont passé, cette année, l'épreuve orale « Textes antiques » en latin, ce qui correspond à une hausse significative pour les inscriptions à cette épreuve. La qualité des prestations n'a toutefois pas été différente de celles de l'épreuve de version-commentaire. En effet, les candidates et candidats qui penseraient que cette épreuve leur permettrait de faire l'impasse sur l'apprentissage de la langue latine font erreur : la partie traduction n'est aucunement à négliger, et la connaissance de la langue latine reste un pré-requis d'importance pour la partie du commentaire/explication. Soulignons d'ailleurs combien les candidates et candidats risquent d'agacer le jury s'ils commencent leur prestation par une traduction complètement bâclée ou par une reprise qui témoigne de leur méconnaissance totale de la grammaire latine ! Cela n'a fort heureusement pas été le cas général, l'épreuve ayant donné lieu à de bonnes, voire très bonnes prestations : les notes obtenues vont de 4 à 20, pour une moyenne de l'épreuve s'élevant à 11,46.

Le déroulement de cette épreuve (lecture du texte à traduire, sans présentation préalable ; traduction puis reprise avec le jury ; introduction du commentaire/explication du texte du corpus, déroulé du commentaire/explication et conclusion ; enfin, reprise du commentaire avec le jury) est désormais bien connu des candidates et candidats. Le jury tient toutefois à souligner un écueil majeur auquel se heurtent toujours de nombreux candidats et de nombreuses candidates : ces derniers entreprennent souvent de commenter/expliciter le texte en plaquant des éléments d'interprétation généraux de l'œuvre, qui sont certes très intéressants mais ne correspondent pas forcément au texte spécifique qui leur a été proposé. Nous ne pouvons que conseiller aux candidates et candidats de changer de méthode et de se concentrer d'abord sur le texte lui-même, sur ses spécificités, en commençant en particulier par sa place dans l'économie de l'ouvrage ; ils disposent pour leur préparation du volume Budé comprenant l'œuvre, et peuvent ainsi vérifier le contexte du passage en cas d'oubli.

Les auteurs proposés pour la **courte traduction** cette année ont été très divers, relevant de la prose comme de la poésie : César, Cicéron, Lucrèce, Ovide, Pline le Jeune, Properce, Salluste, Sénèque, Suétone, Tacite, Tibulle, Tite-Live, Virgile, Macrobie, Spartien. La **lecture** du texte à traduire permet de donner une première impression au jury sur la compréhension du texte latin des candidates et candidats : pensez à la rendre expressive et de bonne qualité (en respectant les unités de sens, les élisions en poésie...) ! Pour rappel, les nombres doivent être lus en latin, et les abréviations des prénoms développées et accordées au bon cas (*Marco Bibulo* pour *M. Bibulo* par exemple, à traduire par « Marcus Bibulus » au nominatif) – il est attendu des candidates et candidats qu'ils doivent connaître la dizaine d'abréviations des prénoms latins, qui sont par

ailleurs fournis par le dictionnaire *Gaffiot*. Le jury rappelle aussi que les candidat.e.s doivent traduire groupe de mots latins par groupe de mots latins et non phrase par phrase.

Cette année encore, le jury s'étonne que certains candidats n'aient pas utilisé le vocabulaire ou les indications qui leur ont été fournis sur le sujet, et qui leur auraient évité certains contresens. La connaissance de certains mots ou de leurs acceptions, en particulier celles qui sont propres à la thématique, aurait pu permettre aux candidates et candidats de ne pas s'égarer dans des contresens : *consuetudo* qu'il fallait traduire par « relation », « liaison » ; *cura*, par « tourment amoureux » (ou, dans un contexte administratif, par « charge », « responsabilité ») ; *cupido* par « passion ». La maîtrise du vocabulaire permet d'éviter les confusions (*iuvare* signifie « aider », mais aussi « faire plaisir » ; le terme *ops*, *opis*,f, « la richesse », « l'abondance », ne saurait être confondu avec *opus*,*eris*,n, « l'ouvrage », « l'œuvre » ; *hostia*,*ae*,f, « victime » dans un sacrifice avec *hostis*,*is*,m « l'ennemi » ; *parentes* peut renvoyer autant au substantif *parens*,*entis* qu'au participe de *pareo*,*es*,*ere* ; *edere* est l'infinitif du verbe « manger », mais aussi du verbe « mettre au jour » ; en contexte poétique, *lumina* renvoie aux yeux ; la forme *deum* n'est pas forcément un accusatif, elle peut être l'équivalent du génitif *deorum*). Rappelons, puisqu'il est question du vocabulaire, que les candidates et candidats disposent désormais du dictionnaire : qu'ils n'hésitent donc pas à vérifier un terme ou un nom propre : l'Apidanus, rivière de Thessalie, ne saurait ainsi être traduite par « Apidore ».

Pour ce qui est de la maîtrise de la langue nécessaire à la réussite de cette épreuve, le jury renvoie aux rapports de l'épreuve de tronc commun des années précédentes. Il est évidemment attendu de la part des candidates et candidats une maîtrise de la morphologie (il faut pouvoir identifier le cas, le genre, le nombre des noms, adjectifs, pronoms, le temps, la voix, le mode, la personne des formes verbales), et des règles principales de la syntaxe (voici une liste d'exemples non exhaustive : degrés de l'adjectif, proposition infinitive, emplois du gérondif et de l'adjectif verbal, valeur du mode subjonctif dans les propositions indépendantes et dans les propositions subordonnées, syntaxe du relatif et de la proposition relative, emploi des pronoms/adjectifs indéfinis, syntaxe du participe, ablatif absolu, identification des propositions interrogatives indirectes, impersonnels comme *piget*, *iuvant*, etc). Le jury s'est ainsi étonné de ce que certains candidats ou certaines candidates ne sachent pas identifier des formes de parfait en -re, ni des formes d'infinitifs parfaits passifs, qu'ils ne connaissent pas la valeur intensive de *tam*, qu'ils ne sachent pas distinguer la tournure négative de la proposition consécutive (*ut non*) de celle d'une proposition finale (*ne*) ou encore qu'ils échouent à identifier les corrélatifs (*ita ... ut* ; *hoc ... quod* ; *hoc* développé par une proposition infinitive) ou la tournure *quid est quod* (« quelle raison y a-t-il pour que »). Apprendre les coordonnants et les subordonnants (*cum primum* : « dès que », *etiam si*, « même si »), les adverbes (*scilicet* renvoie souvent à un contexte ironique) et les prépositions (*praeter* + accusatif : « excepté », « au-delà de ») peut être d'une aide considérable pour se repérer rapidement dans un texte et dans sa structure.

Il n'est pas nécessaire de lire le texte proposé **au commentaire** (ou à l'explication linéaire, suivant la préférence des candidates et candidats ; rappelons à celles et ceux qui font le choix de l'explication linéaire qu'il est nécessaire, comme pour le commentaire, d'élaborer une problématique ; celle-ci peut d'ailleurs parfaitement s'appuyer sur le mouvement du texte), toutefois il convient bien sûr de penser à respecter les éliminations en citant le texte. Les introductions étaient souvent très nourries : le jury ne peut que se réjouir de voir la connaissance parfois très pointue que les candidates et candidats ont acquise au cours de l'année sur les œuvres du corpus ainsi que sur les connaissances mythologiques et historiques basiques qui leur permettent de mieux comprendre et éclairer les textes (savoir qu'une Érinye a des serpents sur sa tête permet de comprendre que Médée évoque une hallucination ; se souvenir de l'origine étrangère de Médée permet de mieux recontextualiser l'opposition grec/barbare ; identifier les citations bibliques dans le texte d'Augustin n'était pas peu pertinent pour commenter un passage sur la rhétorique ; le thème de la *militia amoris* est souvent sollicité dans les *Amours*). Toutefois, il tient à rappeler qu'il est surtout attendu des candidates et candidats qu'ils connaissent les principaux enjeux et problématiques de l'œuvre et son contexte d'écriture, et qu'ils puissent se repérer dans sa structure (s'agit-il d'un poème liminaire ? la scène à étudier se trouve-t-elle avant l'acmé de la tragédie ? en vue de quelle démonstration précise, à tel instant du dialogue, convergent les outils de l'argumentation philosophique mobilisés par Cicéron ?). Enfin, nous invitons les candidates et candidats à se méfier des sous-titres proposés par les éditeurs, qui s'avèrent parfois

malheureux : « poème de l'amitié » avait tout d'une formulation brillante mais peu heureuse quant à l'analyse précise du début du livre IV des *Confessions* sur la mort de l'ami.

Le commentaire (ou l'explication linéaire) ne saurait en effet être un placage de connaissances sur l'auteur ou l'œuvre entière ; il est plutôt la mise en œuvre d'outils bien connus des préparationnaires, ceux du commentaire ou de l'explication de texte : figures de style, versification, effets de rythme (qu'on ne saurait laisser totalement de côté pour expliquer un texte poétique !) et de vocabulaire, dont l'analyse doit permettre aux candidates et candidats de dégager la spécificité du texte latin (et non de sa traduction en français !) ; jeu sur l'énonciation (pronoms, temps, modes, voix) ; maîtrise des concepts (l'humour n'est pas l'ironie). C'est l'occasion d'insister encore une fois sur le fait que la réussite du commentaire (ou de l'explication linéaire) ne saurait vraiment être assurée sans la compréhension du texte latin à commenter : avec ou sans l'aide de la traduction, les candidates et candidats doivent en effet appuyer leur commentaire (ou leur explication linéaire) sur des citations précises du texte latin. Cela leur permettra sans doute, espérons-le, d'éviter quelques contresens (Médée présentée comme en proie au *furor* dans un passage où elle apparaît en pleine maîtrise de sa puissance magique ; la moquerie qu'Ovide exerce à l'encontre d'une maîtresse qui a brûlé ses cheveux interprétée comme une lamentation lyrique, etc.).

Pour chacune des deux parties de l'épreuve, la reprise est bien évidemment essentielle : elle permet aux candidates et candidats de revenir sur des erreurs de traduction ou sur des contre-sens, et d'approfondir leur commentaire du texte proposé, ce qui est toujours valorisé par le jury. La plupart des candidates et candidats ont su saisir cette opportunité et le jury se réjouit d'avoir pu assister à de belles prestations, témoignant à la fois de la maîtrise de la langue latine et de la pratique du commentaire, mais aussi d'une finesse dans l'analyse et d'une très bonne familiarité avec les œuvres du corpus.